

DÉPISTAGE CANCER COL DE L'UTERUS



Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé à toutes les femmes, même après la ménopause.

QUI? QUOI ? QUAND? COMMENT?

Le dépistage se fait par un frottis généralement indolore au niveau du col de l'utérus. De 25 à 74 ans, tous les 3 ans si le frottis est normal (entièrement remboursé par l'INAMI tous les 3 ans).

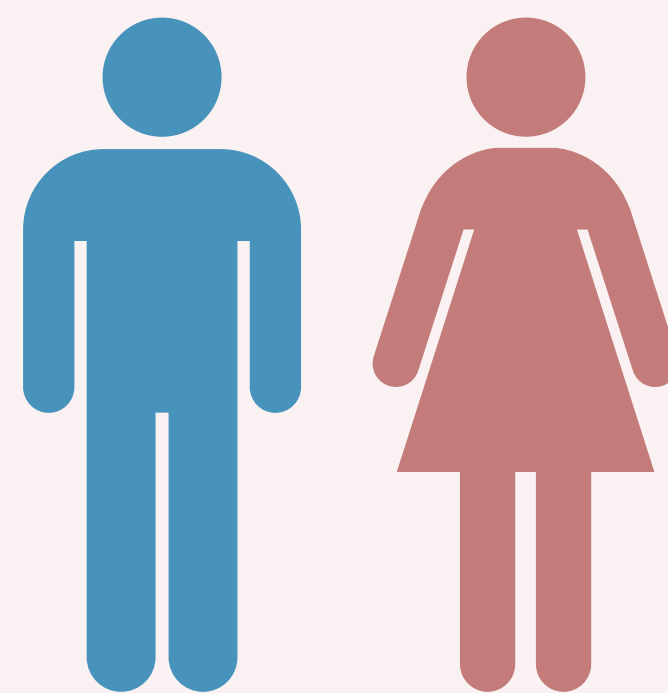
Ce frottis recherche des cellules modifiées par le papillomavirus. Le papillomavirus ou HPV est un virus intracellulaire transmis sexuellement. Il en existe plus de 100 différents avec des degrés variables de pouvoir oncogènes (cancérigènes).

Le seul moyen de se prémunir de cette infection est de se faire **vacciner** (Cervarix ou Gardasil).

Le fait d'avoir été vaccinée contre le papillomavirus **ne vous dispense pas** du dépistage. En effet, le vaccin ne protège que jusqu'à 60% de certaines souches du HPV.

VACCIN : QUI?

Hommes & Femmes



CERVARIX OU GARDASIL?

- **Cervarix** : vaccin HPV 16 & 18. (69.58€)
- **Gardasil 9** : vaccin HPV 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58. (135.40€)

→ 2 ou 3 doses en fonction de l'âge.

→ À faire de préférence avant les premiers rapports sexuels, mais un rattrapage peut s'envisager plus tard.

→ Remboursement INAMI pour les adolescentes avant 18 ans. Pour les adolescents, via la médecine scolaire uniquement.



CONTACT :

Dr. Cécile Verheven
Gynécologie Obstétrique

docteur.verheven@gmail.com
www.verheven.progenda.be

868 Chaussée de Waterloo, 1180 Uccle
<https://www.centre-stay-strong.be>